Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 62 (1911)

Heft: 7

Artikel: Dégâts causés par les écureuils

Autor: Fankhauser / A.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785844

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

62me ANNÉE

JUILLET 1911

Nº 7

Dégâts causés par les écureuils.

Traduction abrégée d'un article de M. le Dr Fankhauser.1

Lorsqu'il parle de dégâts par les écureuils, le forestier ne songe pas tant à la destruction de graines forestières dont se régale ce gracieux animal, puisque la forêt en produit en surabondance, ni même à la manie de ce rongeur de dévorer les bourgeons terminaux de nos résineux, quoique celle-ci soit déjà plus criticable, surtout lorsque les cimes des jeunes sapins en font les frais, ainsi que cela arrive souvent.

Il souffre d'un autre mauvais penchant encore, tout à fait impardonnable cette fois-ci, à savoir d'écorcer la partie supérieure de la tige de certaines essences, du mélèze principalement, puis aussi de l'épicéa, du pin, du sapin, de l'arolle même, enfin de quelques feuillus comme l'érable et le tremble. Cette habitude néfaste a pour conséquence ordinaire le desséchement de la cime de l'arbre atteint.

Fréquemment l'écureuil a décimé les mélèzes, mélangés aux plantations d'épicéa. L'on a observé ce phénomène tout particulièrement dans les forêts de la ville de Lucerne et de la corporation de Zoug, dans celles de Ragaz (versant nord) et à Mühlehorn au bord du lac de Wallenstadt, puis aussi dans plusieurs massifs des environs d'Interlaken, etc. (Tout récemment, M. Veillon, inspecteur des forêts, a signalé cette calamité dans le Jura neuchâtelois, sur la montagne de Cernier, à 1150 m d'altitude, où, à côté des mélèzes et des épicéas dominants d'un reboisement artificiel, ce sont surtout les érables de montagne, d'origine naturelle, qui ont été attaqués. — Note du Trad.)

¹ Eichhörnchenschaden. Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen, 1911, N° 4, pages 116 et ss.

Les observations intelligentes faites par le garde forestier Rupp, de Valens, dans la vallée de la Tamina (St-Gall), coïncidant d'ailleurs avec celles d'autres praticiens, nous ont fourni une série de données intéressantes sur une invasion typique d'écureuils écorceurs.

La commune de Valens a reboisé, dans les années 1880 à à 1885, au Langeneggwald, environ 10 ha de pâturage, en employant principalement l'épicéa (65 %), auquel on mélangea le mélèze (20 %) et un certain nombre de pins, sapins, érables et frênes. La plantation réussit très bien, surtout le mélèze qui se trouvait bien en station. Malheureusement, il y a une dizaine d'années environ, les écureuils choisirent ce massif pour lieu de leurs exploits, et aujourd'hui, de ces mélèzes qui dépassaient de beaucoup le couvert des autres essences, plus un seul ne reste debout.

Leur disparition, cependant, ne découragea pas les rongeurs, qui se rabattirent sur l'épicéa avec d'autant plus de voracité, comme le prouve le tableau ci-dessous des perches abattues par suite du desséchement de leur cime :

```
En 1905, 45 perches d'un diamètre de 15 à 20 cm, 1906, 80 , , 15 à 25 , 1907, 170 , , 20 à 30 , 1908, 250 à 300 , , 20 à 30 ,
```

Ce fut alors seulement que l'autorité compétente consentit à accorder un permis de chasse spécial hors le temps ordinaire de l'ouverture. Le résultat fut que, la même année 1908, l'on abattit 128 écureuils, pour lesquels il fut payé une prime de fr. 1. 50 par pièce. Les dégâts diminuèrent aussitôt, toutefois les mêmes mesures de défense furent appliquées encore en 1909 et 1910.

L'écorçage se fait toujours dans la cime et comprend la partie encore pourvue de branches vertes, soit le tiers, jusqu'à la moitié supérieure de la tige. L'écorce lisse et tendre est arrachée de préférence. L'écureuil s'y prend de la façon suivante : il coupe aux deux bouts une lanière d'écorce d'une largeur de 2 à 6 cm, puis il l'arrache latéralement en procédant de gauche à droite. Lorsqu'il enlève l'écorce en spirale, il le fait dans le même sens, soit dans celui opposé à la marche habituelle de la fibre torse. (Selon les observations de M. l'inspecteur Veillon, les lanières

longueur de 10 à 15 cm et une largeur de 1 à 2 cm seulement. Trad.) L'écorce elle-même n'est pas rongée, à ce qu'il semble; par contre, le tronc de l'arbre montre de nombreuses traces d'incisives (Veillon), d'où l'on peut conclure que l'écureuil se nourrit de la couche de liber qui se trouve entre l'écorce et le bois.

C'est en juin et juillet que les dégâts sont les plus intenses. (Mêmes dates observées par M. Veillon, qui fait remarquer qu'à cette date, dans le haut Jura, l'on est au printemps, soit à la saison où le liber en formation est gorgé de sève. Trad.)

L'écureuil attaque conséquemment les perches dominantes et n'endommage qu'exceptionnellement des sujets du sous-bois. Un peuplement qu'il a visité se trouve donc souvent très clairiéré, d'autant plus que les bostriches xylophages, tels que le *Pithyophtorus micrographus* et le *Tomicus chalcographus* viennent s'implanter dans les perches écorcées et hâter leur mort.

Un fait curieux a été observé dans la même forêt de la Langenegg, c'est que les mélèzes mélangés aux hêtres sont restés indemnes. Il semble que les cimes des feuillus, encore dénudés au printemps, ne fournissent pas aux rongeurs, d'humeur plutôt sauvage, l'abri et la cachette qu'ils désirent. D'autres observateurs relèvent également le fait que les forêts jardinées sont moins exposées à ces dégâts que les peuplements réguliers. 1

L'on n'est pas très au clair sur les causes qui engagent l'écureuil à commettre l'écorçage. Fabricius ² relate entre autres une opinion, répandue en Bohème, selon laquelle les femelles montreraient, au moment où elles allaitent, une préférence marquée pour le liber. Les exemplaires pris sur le fait seraient presque toujours de ce sexe. Il se peut aussi que cette manie provienne du besoin de provoquer l'usure des incisives dont la croissance est plus rapide au printemps. Toutefois, l'on peut opposer à ces hypothèses le fait que l'écorçage n'a lieu que par régions isolées et à des époques irrégulières.

Point n'est besion, d'ailleurs, d'une troupe nombreuse d'écureuils pour causer des pertes sensibles. Un petit nombre de paires

¹ Voir aussi Revue des Eaux et Forêts, années 1910, p. 700.

² Eine Lärchengipfeldürre. Von Tubeuf, Naturwissenschaftl. Zeitschrift für Forst- und Landwirtschaft, 1906, p. 204.

suffisent à cela, d'autant plus que leur fécondité est grande, puisque leur portée peut aller jusqu'à 9 petits par an.

Le moyen le plus efficace pour lutter contre ce fléau est le coup de fusil. En application de l'article 4 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux, il peut être accordé des permis pour la chasse en tout temps, délivrés à des chasseurs de confiance, dont on stimule le zèle par l'octroi d'une prime. Il est certainement regrettable que plusieurs cantons, guidés par des égards exagérés envers le gibier proprement dit, ne peuvent se résoudre à laisser chasser l'écureuil aussi en temps de fermeture. Lorsque les intérêts forestiers entrent en collision avec ceux des chasseurs, ce sont les premiers qui devraient l'emporter, comme étant d'une portée plus générale.

L'on ne doit pas s'étonner, du reste, de ce que les écureuils et autres rongeurs se multiplient à l'excès, jusqu'à devenir une plaie pour une contrée, lorsqu'on songe à la guerre d'extermination qu'on a faite aux soi-disants animaux nuisibles, tels que le renard, la martre, la fouine, l'épervier, le grand-duc, qui sont leurs principaux ennemis. Les primes exagérées et la haute valeur de leur dépouille risquent d'occasionner la destruction complète des carnivores précités. En rompant ainsi l'équilibre des forces naturelles, l'on rend la partie trop facile à l'un ou l'autre des antagonistes. N'est-ce pas un comble d'ironie que, dans certaines chasses gardées du canton d'Argovie, il ait fallu réintroduire le renard artificiellement pour combattre plus efficacement le lièvre qui pullulait d'une façon exagérée!

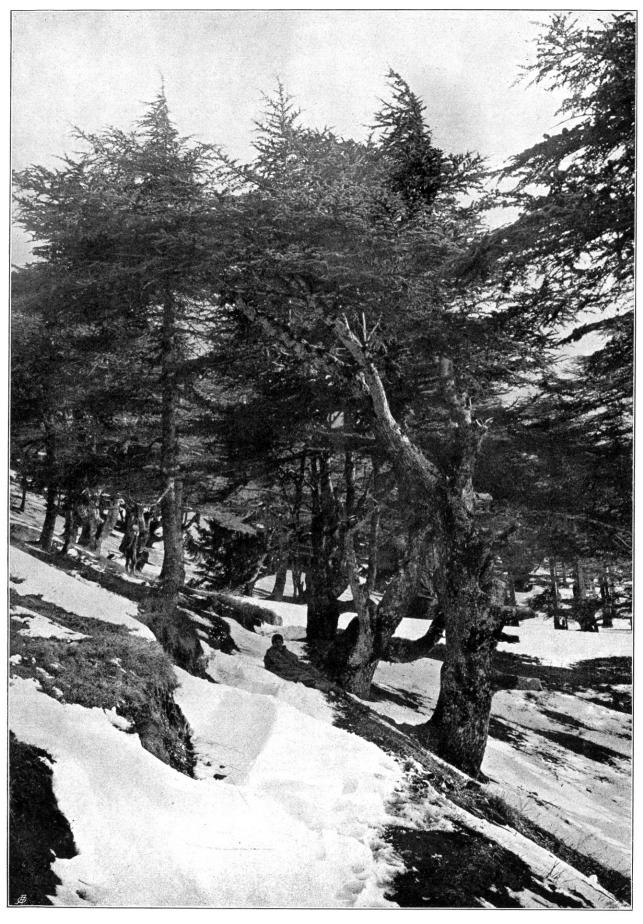
L'écureuil porte atteinte tant à la sylviculture qu'à l'agriculture par la destruction d'oiseaux utiles. Il vaudrait la peine, sans doute, d'accorder des primes pour encourager à le détruire, au même titre au moins que pour la martre et l'épervier.

Trad. A. P.

P.-S. "Le Rameau de Sapin" de mai 1911 dénonce une même invasion d'écureuils écorceurs dans les forêts de la Joux près des Ponts-de-Martel, propriété de la ville de Neuchâtel. Ici il s'agit de massifs d'épicéas purs, issus de plantation, âgés de 25 à 30 ans.

(Note du Trad.)





Phot. J. Businger. Forêt de cèdres de la Glacière, près de Blidah.